

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS D'EXPLOITATION

Gérer un débit de boissons en conformité avec la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.

Durée : 20.00 heures (3.00 jours)

Profils des stagiaires

- Tout public

Prérequis

- En présentiel : Aucun
- En distanciel : connexion internet, PC ; Tablette ; Smartphone

Objectifs de la formation

- Connaître le contexte législatif et réglementaire pour l'obtention du permis exploitation afin de faire la déclaration de licence en mairie.
- Répondre aux exigences du permis d'exploitation (connaissance de la législation et des risques encourus en cas de non-respect)
- Sensibilisation aux problématiques de santé publique (prévention de lutte contre l'alcoolisme, le bruit, le tabac, ...)

Contenu de la formation

- Présentation liminaire de la formation
 - La raison d'être de la formation
 - Présentation du permis d'exploitation
- Le cadre législatif et réglementaire
 - Les sources de droit et les applications,
 - La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le Code de la Santé Publique,
 - La police administrative, générale et spéciale
- Les conditions d'ouverture d'un débit de boisson
 - Les conditions liées à la Licence (III ou IV) et à la personne
 - Les déclarations préalables à l'ouverture,
 - La vie d'une Licence,
 - Les débits temporaires.
- Les obligations d'exploitation
 - Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique, de l'ordre public et aspects pratiques
- Les fermetures administratives et judiciaires
 - Les fermetures administratives des débits de boissons et des restaurants
 - Les fermetures judiciaires des débits de boissons
- Réglementation locale
 - Les arrêtés préfectoraux et municipaux,
 - Les acteurs publics ou parapublics à vos côtés

BNA FORMATION CONSEIL

Rue Boniface Pillah Neipal Bonfils, Bonfils
97122 BAIE MAHAULT
Email: bnaformation@gmail.com
Tel: +590691251229



Organisation de la formation

Délais et modalités d'accès

Prendre contact avec notre organisme par téléphone ou par mail
L'inscription est réputée acquise lorsque : Retour du devis signé avec bon pour accord
Le délai d'accès est de 48 heures à réception du devis validé
En visio via la plateforme Google Meet
En présentiel dans votre établissement

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'organisme de formation BNA FORMATION ET CONSEIL met en place des actions de formation directement au sein des entreprises.
De fait, si des personnes en situation de handicap souhaitent bénéficier de ces actions d'enseignement, l'employeur est tenu d'organiser l'accès à une salle adaptée pour la participation de la personne à la session de formation et de mettre à disposition les équipements nécessaires au déroulement de cette formation.
BNA FORMATION ET CONSEIL vérifie cette possible situation directement avec l'employeur du participant concerné.
Dans le cas d'une sollicitation directe par une personne en situation de handicap, il est possible de nous contacter pour que nous étudions les possibilités d'adaptations ou que nous orientions la personne vers un réseau de référent qui pourra prendre en charge cette demande.

Equipe pédagogique

[BAGEA Nesty](#)

Formateur spécialisé en hygiène alimentaire de restauration commerciale, collective et rapide
Réfèrent handicap

Gérant de l'organisme de formation BNA FORMATION ET CONSEIL

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise en situation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation